

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESPALION DU 28 MARS 2013

L'An Deux Mille Treize le vingt-huit mars, à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gilbert CAYRON, Maire.

Etaient présents : Mmes – GINISTY - A.M. GLANDIERES – LACAMPAGNE – LADOUX – MARTIN - REY
Mrs ANGLES - BATUT – CAYRON - DELPERIE – GRANDESSO – MAZELIER – REGIS - RUFFAT – SALVAN – SEPTFONDS - TAVET

Absents représentés : Mme ANGLADE procuration à Mme GINISTY – Mme AUSSEIL procuration à Mme MARTIN – Mr CLUZEL procuration à Mr GRANDESSO - Mme LANTUECH procuration à Mme REY – Mme MICHEL procuration à Mr DELPERIE

Absents – Mr CAVIALE – Mme S. GLANDIERES - Mr LE DERFF – Mme LESIEUR - Melle SOLIGNAC
Secrétaire de séance : C. REGIS

Approbation à l'unanimité du procès verbal du conseil municipal du 13 Mars 2013

Rapports commission 3 du 7 mars 2013, Commission 2 du 14 Mars 2013 et Commission 1 du 20 mars 2013

Aucune observation sur ces rapports.

.....

Approbation des Comptes Administratifs 2012

Considérant que Mr Gilbert CAYRON, Maire, a quitté la séance pour laisser la présidence à Mr DELPERIE David, pour l'adoption du Compte Administratif 2012 de la Commune, et des Comptes Administratifs 2012 de l'ensemble des Budgets Annexes, et que par conséquent il n'a pas pris part au vote,

Vu les Comptes de Gestion de l'exercice 2012 dressés par le Receveur Municipal,

Vu les délibérations du 05 avril 2012 approuvant les Comptes Administratifs de l'exercice 2011, sont adoptés les comptes administratifs 2012 comme suit :

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Parc d'activités de Peyrolebade Délibération N°130328-01

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) le compte administratif 2012 du Budget du Parc de Peyrolebade, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	0
	Résultat année 2011	0
	Résultat à affecter au 31/12/2012	0

INVESTISSEMENT	Résultat de l'exercice	86 866,84 €
	Résultat année 2011	-936 253,60 €
	Solde d'exécution au 31/12/2012	-849 386,76 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Parc les Glèbes Délibération N°130328-02

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe Parc des Glèbes, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	0
	Résultat année 2011	0
	Résultat à affecter au 31/12/2012	0

INVESTISSEMENT	Résultat de l'exercice	166 012,93 €
	Résultat année 2011	- 673 931,28 €
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-507 918,35 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe La Barrière
Délibération N°130328-03

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe La Barrière, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	0
	Résultat année 2011	0
	Résultat à affecter au 31/12/2012	0

INVESTISSEMENT	Résultat de l'exercice	-5340,66 €
	Résultat année 2011	-276 983,90 €
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-282 324,56 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Parc Touristique les Garrigues
Délibération N°130328-04

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe du Parc Touristique Les Garrigues, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	0
	Résultat année 2011	0
	Résultat à affecter au 31/12/2012	0

INVESTISSEMENT	Résultat de l'exercice	0 €
	Résultat année 2011	-28 000 €
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-28 000 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Espace Auzuech
Délibération N°130328-05

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe Espace Auzuech, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	0
	Résultat année 2011	0
	Résultat à affecter au 31/12/2012	0

INVESTISSEMENT	Résultat de l'exercice	0
	Résultat année 2011	-168 762,41 €
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-168 762,41 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Centre de Vacances les Sagnes
Délibération N°130328-06

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe du centre de vacances Les Sagnes, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	-5312,65 €
	Résultat année 2011	-27 987,32 €
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-33 299,97 €

INVESTISSEMENT	Résultat d'investissement exercice	-6561,50 €
	Résultat année 2011	+ 44 312,50 €
	Solde d'exécution avant report	+ 37 751,00 €
	Solde des reports dépenses/recettes	-36 784,57 €
	Solde d'exécution report inclus 31/12/2012	+ 966,43 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Gîte d'Etape
Délibération N°130328-07

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe Gîte d'Etape, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	-9 252,17 €
	Résultat année 2011	+1 559,00 €
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-7 693,17 €

INVESTISSEMENT	Résultat d'investissement exercice	-463,51 €
	Résultat année 2011	-973,21 €
	Solde d'exécution avant report	-1 436,72 €
	Solde des reports dépenses/recettes	0
	Solde d'exécution report inclus 31/12/2012	-1 436,72 €

Compte Administratif 2012 - Budget Annexe Maison des Services
Délibération N°130328-08

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Annexe Maison des Services, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	-10 787,95 €
	Résultat année 2011	0
	Résultat à affecter au 31/12/2012	-10 787,95 €

INVESTISSEMENT	Résultat d'investissement exercice	-1 401 423,07 €
	Résultat année 2011	+179 407,00€
	Solde d'exécution avant report	-1 222 016,07 €
	Solde des reports dépenses/recettes	+1 222 016,07€
	Solde d'exécution report inclus 31/12/2012	0

Compte Administratif 2012 - Budget Commune d'Espalion
Délibération N°130328-09

Approbation à l'unanimité (21 votes pour - 0 contre - 0 Abstention) du compte administratif 2012 du Budget Commune d'Espalion, lequel peut se résumer de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice	+677 551,87€
	Résultat année 2011	+87 695,81€
	Résultat à affecter au 31/12/2012	+765 247,68€

INVESTISSEMENT	Résultat d'investissement exercice	-30 876,33€
	Résultat année 2011	-251 692,68€
	Solde d'exécution avant report	-282 569,01€
	Solde des reports dépenses/recettes	-256 351,38€
	Solde d'exécution report inclus 31/12/2012	-538 920,39€

Approbation des Comptes de Gestion 2012 pour les Budgets Annexes et le Budget de la Commune d'Espalion

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2012 pour les Budgets Annexes et le Budget de la Commune d'Espalion a été réalisée par le Receveur municipal et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs pour le dit exercice.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs des Budgets annexes et Budget Communal et des Comptes de Gestions du receveur municipal,

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité (22 votes pour – 0 contre – 0 Abstention) :

- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget du Parc d'activités de Peyrolebade**
Délibération N°130328-10
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget du Parc d'activités Les Glèbes**
Délibération N°130328-11
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget annexe La Barrière**
Délibération N°130328-12
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget Annexe du Parc Touristique les Garrigues**
Délibération N°130328-13
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget Annexe Espace Auzuech**
Délibération N°130328-14
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget Annexe du Centre de vacances les Sagnes**
Délibération N°130328-15
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget Annexe du Gîte d'Etape**
Délibération N°130328-16
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget Annexe de la Maison des Services**
Délibération N°130328-17
- **Le Compte de Gestion 2012 du Receveur Municipal pour le Budget Commune d'Espalion**
Délibération N°130328-18

Ces comptes de gestions visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Approbation des Affectations des Résultats 2012

- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget du Parc d'activités de Peyrolebade**
Délibération N°130328-19
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget du Parc les Glèbes**
Délibération N°130328-20
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget annexe la Barrière**
Délibération N°130328-21
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget du Parc Touristiques les Garrigues**
Délibération N°130328-22
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget annexe Espace Auzuech**
Délibération N°130328-23
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget du Centre de vacances les Sagnes**
Délibération N°130328-24
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget de la Maison des Services**
Délibération N°130328-25
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget du Gîte d'Etape**
Délibération N°130328-26
- **Affectation du résultat de fonctionnement pour le Budget Commune d'Espalion**
Délibération N°130328-27

Approbation des Budgets Primitifs 2013

- **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe Parc d'Activités de Peyrolebade**
Délibération N°130328-28

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité** avec reprise du résultat antérieur de fonctionnement (soit 0 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 849 386,76 €), le Budget Primitif 2013 du Parc d'Activités de Peyrolebade.

- **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe Parc des Glèbes**
Délibération N°130328-29

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité** avec reprise du résultat antérieur de fonctionnement (soit 0 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 507 918,35 €), le Budget Primitif 2013 du Parc des Glèbes.

➤ **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe La Barrière**

Délibération N°130328-30

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité** avec reprise du résultat antérieur de fonctionnement (soit 0 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 282 324,56 €), le Budget Primitif 2013 « La Barrière ».

➤ **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe Parc Touristique des Garrigues**

Délibération N°130328-31

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité** avec reprise du résultat antérieur de fonctionnement (soit 0 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 28 000,00 €), le Budget Primitif 2013 du Parc Touristique Les Garrigues.

➤ **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe Espace Auzuech**

Délibération N°130328-32

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** avec reprise du résultat antérieur de fonctionnement (soit 0 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 168 762,41 €), le Budget Primitif 2013 de l'Espace Auzuech.

➤ **Budget Primitif 2013 - Budget Annexe Centre de Vacances Les Sagnes**

Délibération N°130328-33

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité**, avec reprise du déficit antérieur de fonctionnement (soit 33 299,97 €), et de l'excédent antérieur d'investissement (soit 37 751,00€) le Budget Primitif 2013 du Centre de vacances Les Sagnes.

➤ **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe Gîte d'Etape**

Délibération N°130328-34

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité** avec reprise du déficit antérieur de fonctionnement (soit 7 963,17 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 1 436,72€) le Budget Primitif 2013 du Gîte d'Etape.

➤ **Budget Primitif 2013 – Budget Annexe Maison des Services**

Délibération N°130828-35

Le Conseil Municipal, **adopte à l'unanimité** avec reprise du déficit antérieur de fonctionnement (soit 10 787,95 €), et du déficit antérieur d'investissement (soit 1 222 016,07 €), le Budget Primitif 2013 de la Maison des Services.

➤ **Budget Primitif 2013 - Commune d'Espalion**

Délibération N°130328-36

Vu la délibération adoptée lors de la même séance décidant :

1/ la reprise du déficit antérieur d'investissement de 282 569,01€,

2/ d'affecter prioritairement le résultat de 2012 (s'élevant à 765 247,68€) à la couverture du déficit de la section d'investissement à hauteur de 712 247,68 €, et d'affecter le solde (soit 53 000€) à la section defonctionnement du budget 2013,

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** avec reprise des résultats de l'année 2012, comme définie ci-dessus, le Budget Primitif 2013 de la Commune d'Espalion.

Apport du Budget de la Ville d'Espalion au Budget Annexe Parc d'Activités de Peyrolebade, au Budget Annexe Maison des Services et au Budget Gîte d'Etape
Délibération N°130328-45

Le Maire, après avis favorable de la Commission 1 du 20 Mars 2013, propose le versement exceptionnel :

- d'une somme de 100 000 Euros au profit du budget annexe du Parc d'Activités de Peyrolebade,
 - d'une somme de 76 000 Euros au profit du budget annexe de la Maison des Services,
 - d'une somme de 19 000 Euros au profit du budget annexe Gîte d'Etape,
- ces budgets étant actuellement déficitaires.

Approbation à l'unanimité.

Taux des Impositions – Année 2013

Délibération N°130328-37

Le Maire rappelle que lors du Débat d'Orientations Budgétaires en date du 05/02/2013, le Conseil Municipal avait décidé de ne pas modifier les taux d'imposition 2013.

Il informe le Conseil Municipal que la Direction des Finances Publiques a fourni l'état des taux et les bases d'impositions au titre de l'année 2013.

Compte-tenu de ces éléments, et considérant le produit attendu nécessaire à l'équilibre budgétaire s'élevant à 3 014 234 €, pour un produit attendu detaxes directes locales de 2 851 690€, le Conseil Municipal, **fixe à l'unanimité** pour 2013 les taux des impositions locales comme suit :

Taxe d'Habitation : 19,17 %
 Taxe Foncière Bâti : 18,32 %
 Taxe Foncière Non Bâti : 53,63 %
 CFE : 25,51 %

Subventions 2013

Délibération N°130328-38

Conformément aux propositions ses Commissions C3 du 07 mars 2013, et C1 du 20 mars 2013, Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

1. Subventions aux associations sportives

ASSOCIATIONS	Montant Subvention
Cavaliers du Causse de Bozouls	300 €
Cyclotourisme	450 €
Danse	400 €
Foot : subvention de fonctionnement	6 000 €
Foot : aide à l'emploi	
Foot : publicité mini bus	200 €
Gymnastique	400 €
Hand Ball : subvention de fonctionnement	6 000 €

Hockey	650 €
Judo : subvention de fonctionnement	700 €
Karaté Club	300 €
Maison du sport pour tous	1 250 €
Pétanque : subvention de fonctionnement	700 €
Pétanque : National Pétanque	8 250 €
Plongée	600 €
Quilles : subvention de fonctionnement	500 €
Quilles : Coupe de France	500 €
Retraite sportive	500 €
Rugby	6 000 €
Société Hippique	1 800 €
Tennis : subvention de fonctionnement	700 €
Tennis Club (Tournoi)	400 €
ATTE : subvention de fonctionnement	600 €
Tir	1 000 €
Foyer Rural - section badminton	200 €
Volley	200 €
Yoga	300 €
Ski club de Bozouls	500 €
TOTAL subventions Fonctionnement	28 450 €
TOTAL Manifestations annuelles	10 950 €
TOTAL	39 400 €

Il est précisé que Mr Guillaume SEPTFONDS ne participe ni aux débats ni au vote des subventions allouées au Sport Quilles.

2. Subventions aux associations culturelles

NOM ASSOCIATION	Montant subvention
Banda : Festival	4 500 €

Banda : Les Souvenirs de Nestor	
Bibliothèque	1 700 €
Bibliothèque : voyage	
Cabrette : subvention fonctionnement	1 000 €
Cabrette : Festival Folklorique International	
Cercle Occ. : subvention fonctionnement	500 €
Chapelle des Pénitents	500 €
Château de Calmont	
Château de Calmont : chantier des jeunes	3 000 €
Chorale GOSPEL	500 €
Club photo	1 500 €
Comité de Jumelage	1 000 €
Comité des Fêtes	10 000 €
Culture et Patrimoine	500 €
Echo de la Vallée	1 000 €
Ensemble Polyphonique	1 000 €
Espalion expos : Fan'Z'Art	A voir
Grenier à Chiffons	200 €
Grenier à chiffons : subvention exceptionnelle	200 €
Harmonie	1 000 €
Lo Bourreïo d'Olt	1 000 €
Musée Joseph Vaylet	1 000 €
Squatt Théâtre	200 €
Vieux Palais	5 600 €
crédit attribué pour la Semaine du Goût	2 000 €
TOTAL GENERAL	37 900 €

Il est précisé que Mme Annie MARTIN ne participe ni aux débats ni au vote des subventions allouées à l'Association Culture et Patrimoine.

3. Subventions pour affaires scolaires

Voyages scolaires

Ecoles maternelles

- Anne Franck	93 élèves	8 € x 93 élèves	744 €
- St Michel	74 élèves	8 € x 74 élèves	592 €

Ecoles primaires

- *Jean Monnet*

Classe découverte	25 élèves	20 € x 25 élèves	500 €
Sortie à Micropolis	29 élèves	8 € x 29 élèves	232€
Sortie à Moubilez	38 élèves	8 € x 38 élèves	304 €

- *Saint Hilarian*

Classes découvertes	Pont les Bains	16 élèves	20 € x 16 élèves	320 €
	Combloux	41 élèves	20 € x 41 élèves	820 €
Sortie à Micropolis		46 élèves	8 € x 46 élèves	368 €

Soit au total 3 880 €

Subvention exceptionnelle pour manifestation FANZ'ART

Conformément aux propositions de la Commission 3 et après avis favorable de la Commission 1, Monsieur le Maire propose que la commune verse 250 € aux écoles qui en font la demande, au titre de leur participation à la manifestation Fanz'Art.

Il est donc attribué à l'unanimité une subvention de 250 € à Ecole primaire Jean Monnet.

4. Subventions diverses

- o association Terranga (Marché des Potiers) : 200 €
- o association Espalion Expos (Foire Expo) : 1000 €
- o Centre Social d'Espalion : 3034 € au titre de reversement de la Commune 2012 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Régime indemnitaire du personnel communal – Mise en place de la prime de fonctions et de résultats

Délibération N°130328-39

Vu le décret n° 2008-1533 du 22 décembre 2008 fixant les montants de référence de la prime de fonctions et de résultats

Vu l'arrêté du 09 février 2011 fixant les corps et emplois bénéficiant de la prime de fonctions et de résultats (Ministère de l'Intérieur, de l'outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'immigration)(à ce jour les grades d'attaché, attaché principal, secrétaire de mairie, et directeur)

Cette prime de fonctions et de résultats est exclusive de toute autre indemnités liées aux fonctions ou à la manière de servir qui découle de l'art 88 de la loi du 26/01/1984 notamment l'IFTS ou l'indemnité d'exercice de missions (IEMP) de la Prime de Rendement, des Indemnités de fonctions et de Résultats

Sur proposition de Monsieur le Maire, le **Conseil Municipal décide à l'unanimité** de mettre en place cette nouvelle prime suivant les critères, coefficients et montants énumérés pour le grade d'attaché et indique qu'un arrêté individuel fixera les coefficients.

Eglise de Pers – programme Strict Entretien 2013 – Restauration des vitraux

Délibération N°130328-40

Monsieur le Maire rappelle les différents travaux de strict entretien réalisés à l'Eglise de Perse ces dernières années : des travaux de stabilisation et de mise en sécurité des abords du chevet, aménagement des abords (Allées et Parvis), mise en conformité électrique, et restauration de la charpente et de la couverture. Il expose à l'Assemblée qu'il est aujourd'hui nécessaire de procéder à la restauration et mise en valeur des vitraux.

Le montant des travaux s'élève à 2 348,50 € H.T., conformément au devis établi par les ateliers de Géraldine LATIEULE et Emilie SEGURET.

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette opération et le plan de financement proposé et sollicite l'aide de la DRAC Midi-Pyrénées, pour la réalisation de cette opération.

Montant Total des travaux H.T.	2 348.50 €
- DRAC - 40%	939.40 €
- Part Communale	1 409.10 €

Permis de construire du Complexe Multisports

Délibération N°130328-41

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 2122-21, Considérant le projet de construction d'un Complexe Multisports pour le compte de la Ville d'Espalion, sur les parcelles AR 18 – AR 19 – AR 283 – AR 284, avenue de Saint Pierre, Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 21 décembre 2012 approuvant le marché de maîtrise d'œuvre pour ce programme avec le cabinet d'architectes HBM 37 rue Béteille 12000 RODEZ,

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire pour la construction d'un Complexe Multisports.

Vente de l'appartement type 3 sis Copropriété des Templiers Avenue de Saint Côme

Délibération N°130328-42

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la vente par la Commune d'Espalion à Mr BANCAL Jean-Luc, de l'appartement type 3 sis dans la copropriété des Templiers, avenue de Saint Côme, pour un montant de 50 000€ (net vendeur).

Vente du Lot 2 au Parc les Glèbes

Délibération N°130328-43

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente du Lot n°2 du Parc les Glèbes, d'une superficie de 2 062 m², à la SAS GMCii au prix total de 43 302,00 €H.T. soit 51 487,23 € T.T.C..

Dénomination de la rue Henri Dunant

Délibération N°130328-44

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la rue desservant le Centre de Vacances les Sagnes et le V.V.F d'Espalion est sans nom.

Conformément aux propositions de la Commission C3 réunie le 7 mars dernier, Mr le Maire propose que cette rue soit nommée « Rue Henri DUNANT ».

En effet, d'un point de vue historique, Henri DUNANT (1828 – 1910), a beaucoup œuvré afin de porter assistance (aide médicale, matérielle et alimentaire) aux personnes en difficulté, et aux blessés victimes de guerre.

Il participe dès 1860 à la fondation du Comité International de secours aux militaires blessés à Genève (créé en 1863), qui devient dès 1876 le Comité International de la Croix Rouge puis Croix Rouge Française.

La première convention de Genève (16 états) est signée en 1864. Celle-ci prévoit l'aide aux militaires blessés.

C'est le 30/11/1912, qu'a été créé à Espalion la Société de Secours aux Blessés militaires (appelée plus tard la Croix Rouge), dont l'activité a été intense durant la première guerre mondiale.

La Croix Rouge Française a une mission d'humanité : prévenir et alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de nommer la rue desservant le Centre de Vacances les Sagnes et le V.V.F. d'Espalion « Rue Henri DUNANT » et d'officialiser le nom de cette voie lors de la célébration du 100^e anniversaire de la présence de la Croix Rouge à Espalion, le 27 avril 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

G. CAYRON, Maire